



Conditions générales de participation à l'Opération

Philips TV : «200 € remboursés, pour l'achat d'un TV Mini LED Philips The XTRA»

1. Objet de l'offre, éligibilité

- a. Présentation de l'Organisateur : La société TP Vision Europe B.V société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Prins Bernhardplein 2001097 JB Amsterdam et dont la succursale française est située au 22 Quai Galliéni, 92150 Suresnes, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le n° 535 359 798 (ci-après l'« **Organisateur** ») organise une opération commerciale du 23 août 2023 au 1^{er} octobre 2023 (ci-après l'« **Opération** »).

Cette Opération est gérée par la société Justsnap GmbH, Brandenburgische Straße 86/87 10713 Berlin, qui ne vend et ne fournit pas les produits concernés par l'Opération et agit uniquement en tant que prestataire de services de l'Opération (ci-après le « **Prestataire** »).

- b. Objet de l'Opération : Si vous achetez, entre le 23 août et le 1er octobre 2023, un téléviseur Mini LED Philips (liste des produits éligibles sur www.philips.fr/promotionTheXtra ou ci-dessous), auprès des enseignes commercialisant les TV Mini LED Philips, alors vous recevrez un remboursement de 200€. Les conditions de cette Opération sont précisées dans les présentes Conditions générales.
- c. Seuls les clients (consommateurs, personnes physiques majeures à la date du début de l'Opération et résidant en France métropolitaine Corse comprise, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) ou à Monaco) ayant acheté un TV Mini LED Philips parmi les modèles ci-dessous énumérés (ci-après les « **Produits concernés** ») auprès d'une enseigne commercialisant les TV Mini LED Philips, à l'exclusion des achats sur des Market Place & d'occasion, peuvent participer à la promotion. Le TV doit avoir été acheté pour un usage domestique uniquement. Le personnel de TP Vision Europe B.V (ci-après dénommé « **TP Vision** ») ou de toutes autres sociétés impliquées dans l'organisation et l'exécution de l'Opération, ainsi que leurs proches, sont exclus de l'offre. Les revendeurs, ainsi que leurs personnels et leurs proches sont également exclus de l'offre. Les intermédiaires et les détaillants ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.

Les Produits concernés doivent être achetés entre le 23 août 2023 à 00h01 heures et le 1^{er} octobre 2023 à minuit.

L'Opération est valable dans tous les magasins des enseignes partenaires ouverts au cours de la période promotionnelle et sur les sites internet français de ces enseignes partenaires hors Market Place.

- d. Le participant doit obtenir une facture conforme à la réglementation applicable en matière de TVA auprès du magasin ou du site internet où il a acheté le Produit concerné. Un bon de commande n'est pas suffisant comme preuve d'achat.



- e. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure toute personne qui tente d'obtenir un avantage par le biais de fausses déclarations ou d'autres manipulations et/ou de participer à l'Opération plus souvent que ne le permettent les présentes Conditions générales. En cas de motif d'exclusion, l'Organisateur a également le droit d'exclure ultérieurement le participant de l'Opération et de refuser les paiements/remboursements.

En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous vous exposez à des risques de poursuites de la part de l'Organisateur.

2. Période de l'offre, produits concernés par l'offre, mise en œuvre de l'offre

Cette offre est ouverte à tous les clients qui ont effectué l'achat d'un TV Mini LED Philips pour leur usage personnel auprès d'un magasin en France ou à Monaco ou d'un site internet français participant à l'Opération pendant la période du 23 août 2023 à 00h01 heures au 1er octobre 2023 à minuit.

A partir du 23 août 2023 à 00h01 heures, lorsqu'un consommateur fait l'achat de l'un des Produits concernés, il peut s'inscrire sur le site www.philips.fr/promotionTheXtra dans les 15 jours suivant la réception de sa facture.

- a. La liste des produits éligibles à l'Opération ainsi que le montant remboursé correspondant sont précisés ci-dessous. Le montant remboursé dépend de la référence du TV acheté. Tous les téléviseurs Philips qui ne correspondent pas aux références ci-dessous sont exclus de l'Opération.

Référence du produit	Montant remboursé
55PML9008/12	200€
65PML9008/12	200€
75PML9008/12	200€

- b. Pour participer à l'offre Philips TV « 200€ remboursés pour l'achat d'un TV Mini Led Philips, the XTRA », vous devez suivre les étapes suivantes :
1. ACHETEZ, entre le 23 août à 00h01 heures et le 1er octobre 2023 à minuit, un téléviseur Mini LED Philips présent dans la liste ci-dessus, auprès d'une enseigne partenaire.
 2. Dans les 15 jours suivant la réception de votre facture, rendez-vous sur le site www.philips.fr/promotionTheXtra
 3. Scannez et joignez les éléments suivants :
 - Votre facture (intégrant le prix, la référence du produit et la date d'achat). Le nom apparaissant sur la facture doit être identique à celui mentionné sur le compte bancaire et celui utilisé lors de l'enregistrement à l'Opération.
 - Une photo lisible de l'étiquette préalablement découpée sur le carton du TV (avec le nom du modèle et le numéro de série).

PHILIPS

- Une photo lisible de l'étiquette située à l'arrière du TV (avec le nom du modèle et le numéro de série).

4. Saisissez enfin vos coordonnées (nom, prénom, adresse, date de naissance, email et IBAN/BIC).
5. Si votre participation est conforme aux instructions ci-dessus, vous recevrez un email de confirmation indiquant la date de remboursement (sous 6 semaines). Si votre enregistrement est invalide ou incomplet, vous recevrez également un email vous invitant à corriger ou compléter votre dossier sous 15 jours. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'Opération ou soumis après le 16 Octobre 2023 à minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter notre Service Consommateur : **01.57.32.40.50**

- c. Les inscriptions qui ne répondent pas aux présentes conditions de participation, qui ne sont pas effectuées via le site officiel www.philips.fr/promotionTheXtra ou qui sont incomplètes seront considérées comme nulles. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les informations fournies par vous en tant que participant lors de l'inscription, notamment en ce qui concerne l'éligibilité et les conditions préalables, et de demander des informations supplémentaires ou les preuves d'achat originales si nécessaire.
- d. Les participants qui fournissent des informations incomplètes lors de l'inscription et/ou qui téléchargent des factures/reçus non valides seront avertis par email et invités à fournir une facture/reçu valide dans un délai déterminé. Si vous, en tant que participant, ne donnez pas suite à cette demande dans les 15 jours calendaires ou au plus tard 30 jours après la date d'achat de votre téléviseur, ou si vous téléchargez à nouveau des reçus non valides, vous serez exclu de l'Opération.
- e. Le traitement du processus d'enregistrement, la vérification des données qui y est associée, ainsi que l'envoi de l'email de confirmation avec le lien vers le formulaire de retour seront effectués par le Prestataire.
- f. Toute donnée fournie après 30 jours à compter de la date d'achat dans le cadre d'une inscription sur www.philips.fr/promotionTheXtra ne sera pas prise en compte dans le cadre de cette Opération et sera automatiquement considérée comme non-valide.
- g. Cette Opération est limitée à un maximum de 1 participation par personne.
- h. Cette Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles organisées par l'Organisateur.
- i. L'Opération est valable jusqu'à épuisement des stocks concernés par cette offre. L'Organisateur ne peut être tenu responsable de la disponibilité des Produits concernés dans les magasins partenaires ou sur les sites internet partenaires.



j. Si vous avez des questions ou des problèmes pendant le processus d'enregistrement sur le site web www.philips.fr/promotionTheXtra vous pouvez vous adresser à notre service d'assistance à la clientèle et nous contacter via cette page sur notre site web :

<https://tv-sound-monitors.philips.com/s/contactsupport?language=fr>

3. Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription à l'Opération sont enregistrées dans un fichier informatisé par la succursale française de l'Organisateur dont les coordonnées figurent à l'article 4 des présentes Conditions et destinées au Prestataire.

Les informations personnelles des Participants collectées afin de pouvoir bénéficier de l'offre promotionnelle sont les suivantes : Nom*, Prénom*, Age*, Adresse électronique* Adresse postale*, facture du téléviseur*, modèle du téléviseur *, numéro de série du téléviseur *.

Les données marquées d'un « * » sont obligatoires pour le traitement et la validation de votre demande d'inscription. A défaut de renseigner ces données, l'Organisateur sera dans l'impossibilité de procéder à votre inscription à l'Opération.

Les données collectées sont enregistrées et utilisées par l'Organisateurs et le Prestataire uniquement pour attester de la participation à l'Opération et permettre le remboursement.

Ces données seront supprimées dans un délai de six (6) mois après la date de l'inscription.

Les Participants peuvent s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de l'Opération fassent l'objet d'un traitement. Néanmoins, l'absence de communication de ces informations rend impossible la participation à l'Opération.

Si vous avez consenti à recevoir des informations de TP Vision, vos données seront conservées dans l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de TP Vision pour une durée de douze (12) mois à compter de la collecte de celles-ci. Les Participants peuvent, à tout moment, s'opposer à la communication d'offres commerciales en cliquant sur le lien « se désabonner » ou « se désinscrire » figurant dans les communications commerciales.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez, sur les données personnelles vous concernant, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données personnelles dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter via l'adresse privacy@tpv-tech.com en fournissant un justificatif d'identité.

Si les données personnelles disponibles ne sont plus nécessaires à la mise en œuvre de l'Opération, l'Organisateur les supprimera ou les bloquera immédiatement, à condition que cette suppression des données ne soit pas contraire aux obligations légales de conservation. En participant à l'Opération, chaque participant accepte également les directives de protection des données de l'Organisateur. La politique de confidentialité de l'Organisateur est expliquée dans notre déclaration de confidentialité et peut être consultée à l'adresse <http://www.tpvision.com/privacy-policy/>.



4. Organisateur

TP Vision Europe B.V.

Prins Bernhardplein 200

1097 JB Amsterdam

The Netherlands

Trade Register Number 53045394

VAT Number NL850721854B01

TP Vision Europe B.V.

Succursale française

22 Quai Galliéni - 92150 Suresnes

RCS de Nanterre n° 535 359 798

Contactez-nous :

<https://tpvcrmpplus.force.com/PhilipsTVAudioMonitorConsumerCare/s/contactsupport?language=fr&country=FR&family=ava&reason=2>

5. Dispositions finales

L'Organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances imprévues, à tout moment, d'interrompre l'Opération sans préavis ou de modifier ou d'ajuster les conditions de participation. L'interruption de cette Opération ou la modification des conditions de participation ne concernera pas les Participants ayant déjà acheté le Produit et ayant finalisé leur inscription à l'Opération qui demeurent soumis à la procédure telle que décrite ci-dessus.

L'Organisateur n'accepte aucune réclamation pour des dommages de toute nature découlant ou causés par l'impossibilité de participer à cette Opération pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur telles que des dysfonctionnements techniques, des virus informatiques, des pannes de téléphone ou des interruptions du service Internet. De même, l'Organisateur est exonéré de toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait être causé aux Participants en raison d'erreurs, de défauts ou d'omissions dans les informations fournies à l'Organisateur. L'Organisateur décline toute responsabilité quant à la disponibilité et à l'accessibilité de la page web relative à l'offre et des liens éventuels permettant aux Participants d'y accéder.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions.

Pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ces Conditions générales de Participation et/ou cette offre seuls les tribunaux français seront compétents.